

**Planning des réservations des mercredis
du 3 Septembre au 16 Octobre 2024**

Date limite de réception : 01/07/2024

A envoyer uniquement par voie postale avant le 01/07/24

**Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée (cachet de la poste faisant foi) et dans
la limite des places disponibles**

Pas d'envoi en recommandé

NOM, Prénom, de(s) l'enfant(s) :

Niveau de classe à la rentrée 2024

Numéro de téléphone des parents :

Mail :

- Remplir une fiche par famille

- Merci de préciser si demi-journée : *matin ou après-midi, avec ou sans repas*

3 Septembre

2 Octobre

11 Septembre

9 Octobre

18 Septembre

16 Octobre

25 Septembre

Rappel : Toute réservation est définitive. Néanmoins les annulations sont acceptées lorsqu'elles sont signalées 7 jours avant la date prévue de présence de l'enfant. En cas de maladie ou de changement d'emploi du temps imposé par l'employeur, un justificatif (certificat médical, attestation employeur) doit être adressé à l'accueil de loisirs.

Les absences non signalées ou non justifiées seront facturées.